



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 26/03/2025

## **VICTOIRE POUR L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » : L'AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR SYLVIE BONNET A ÉTÉ ADOPTÉ EN COMMISSION.**

Aujourd'hui, mercredi 26 mars, la proposition de loi présentée par Sylvie Bonnet, députée de La Droite Républicaine, et soutenue par 50 parlementaires, a été adoptée en commission. Celle-ci vise à instituer un moratoire de cinq années pour l'entrée en application des Zones à Faibles Émissions (ZFE).

**L'association « 40 millions d'automobilistes » se réjouit de la victoire obtenue aujourd'hui. Cette proposition de loi, visant à instaurer un moratoire de cinq ans pour l'entrée en application des Zones à Faibles Émissions (ZFE), constitue une avancée significative dans le combat mené par l'association depuis 2018 contre cette mesure injuste et discriminatoire. « 40 millions d'automobilistes » apporte son soutien à cette initiative et rappelle que le combat n'est pas terminé, en attendant le vote définitif prévu pour le 7 avril prochain à l'Assemblée nationale.**

### **Un vote crucial en hémicycle le 7 avril**

Cet amendement, qui a désormais franchi une étape importante, sera soumis à l'hémicycle le 7 avril prochain pour un vote définitif. S'il est adopté par l'Assemblée nationale, il devrait être rapidement validé au Sénat. Cette proposition marque une victoire significative pour l'association « 40 millions d'automobilistes », qui soutient fermement la mesure. Bien que le moratoire soit limité à cinq ans, cette période offrira, à tous, un délai supplémentaire pour repenser la mesure et réduire les injustices sociales engendrées par les Zones à Faibles Émissions.

### **Une grande avancée mais le combat continue**

L'association « 40 millions d'automobilistes », qui milite activement depuis 2018 contre la mise en œuvre des ZFE en France, se félicite de cette avancée.

« Ce moratoire de cinq ans est une véritable victoire pour les automobilistes, mais ce n'est qu'une étape. Nous allons continuer à nous battre pour obtenir l'abrogation définitive des Zones à Faibles Émissions », s'exprime Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes »

« Le 7 avril prochain, un nouveau rendez-vous décisif attend l'Assemblée nationale. Si l'amendement est adopté, il ouvrira la voie à une véritable prise en compte des préoccupations des automobilistes. En attendant ce vote, nous restons mobilisés pour défendre les droits des conducteurs français et s'assurer que le futur de la mobilité en France soit équitable pour tous. » réagit Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes » .

Lancée le 14 mars par « 40 millions d'automobilistes » et Alexandre Jardin (les #gueux), la pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale pour demander l'abrogation des ZFE rencontre un succès sans précédent : en l'espace de quelques jours, la pétition a déjà recueilli près de 26 000 signatures ! L'association continue à militer et à œuvrer pour l'abrogation définitive des ZFE.

[Pour signer la pétition, cliquez sur ce lien.](#)